



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2016

Le 9 juillet 2016 à 10 h 30, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Boulogne Billancourt, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 1^{er} juillet 2016.

Monsieur BAGUET, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'appel nominal.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre-Christophe BAGUET, M. Gauthier MOUGIN, Mme Marie-Laure GODIN, M. Pascal LOUAP, Mme Béatrice BELLIARD, M. Marc FUSINA, Mme Christine BRUNEAU, M. Michel AMAR, Mme Marie-Anne BOUEE, M. Léon SEBBAG, Mme Ségolène MISSOFFE, Mme Jeanne DEFRANOUX, M. Frédéric MORAND, Mme Isaure de BEAUVAL, M. Bertrand-Pierre GALEY, Mme Christine LAVARDE-BOËDA, Mme Sandy VETILLART, M. Pierre DENIZIOT, Mme Sylvie ROUGNON, M. Jean-Claude MARQUEZ, Mme Armelle GENDARME, Mme Christine DELOFFRE, M. Laurent GOULLIARD, M. Vittorio BACCHETTA, Mme Joumana SELFANI, M. Raphaël LABRUNYE, Mme Emmanuelle CORNET-RIQUEBOURG, M. Nasser RUMJAUN, Mme Carole HOOGSTOEL, M. Claude ROCHER, Mme Sana DRIDI-BLANGER, Mme Véronique GAUDOUX-DAUVILLIER, M. Sébastien POIDATZ, M. Nicolas MARGUERAT, Mme Agathe RINAUDO, M. Emmanuel BAVIERE, M. Pierre GABORIT, Mme Judith SHAN, M. Vincent GUIBERT, Mme Chloé JAILLARD.

EXCUSES REPRESENTES :

M. TELLINI	qui a donné pouvoir à M. MOUGIN
Mme LORBER	qui a donné pouvoir à M. BACCHETTA
M. BENHAROUN	qui a donné pouvoir à M. AMAR
Mme KAMATARI	qui a donné pouvoir à DENIZIOT
M. PAPILLON	qui a donné pouvoir à M. LOUAP
Mme de THEZY	qui a donné pouvoir à Mme BELLIARD
M. DENIS	qui a donné pouvoir à M. MARQUEZ
Mme de MAISTRE	qui a donné pouvoir à M. POIDATZ

Mme Agathe RINAUDO a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

M. Pierre-Christophe BAGUET

1. Délibération portant projet de création d'une commune nouvelle, par regroupement des communes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. Délibération portant projet de création d'une commune nouvelle, par regroupement des communes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, rapporteur.

Le Groupe La Ville Citoyenne propose un amendement.

Vote de l'amendement

L'amendement est rejeté par 44 voix.

Ont voté pour l'amendement : 4 (M. Pierre GABORIT, Mme Judith SHAN, M. Vincent GUIBERT et Mme Chloé JAILLARD)

Article 1 : engage la démarche de création d'une commune nouvelle constituée des communes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux (cantons de Boulogne-Billancourt-1, de Boulogne-Billancourt-2, et d'Issy-les-Moulineaux).

Article 2 : dit que cette décision sera subordonnée aux résultats des travaux préparatoires qui devront, d'une part, préciser si les objectifs recherchés pourront être atteints et, d'autre part, définir les principes essentiels de l'organisation et du fonctionnement de la commune nouvelle.

Article 3 : autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision et acte nécessaires à l'application de la présente délibération.

La délibération n° 1 est approuvée à la majorité, le groupe La Ville Citoyenne votant contre.